

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 juin 2017

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni le vingt-et-un juin deux mille dix-sept à vingt heures sous la présidence de monsieur le maire, Ernest Candela.

Etaient présents : MM. CANDELA, PETIT-GAS, BERTRAND Jean, BERTRAND Rudy, CAILLIET, DEREGNAUCOURT, DIEU, GONTIER, HENNEBERT, JAN, LHERITIER, MAREL, NIQUET, PEDOT.

Monsieur CHAMPION donne procuration à monsieur BERTRAND Jean

Monsieur BRUXELLE donne procuration à monsieur JAN Jacky

Madame LANGLACE donne procuration à madame CAILLIET

I – Désignation du secrétaire de séance

Monsieur BERTRAND Jean est désigné secrétaire de séance.

II – Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mai 2017

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

III – Décision modificative n° 1

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter les décisions modificatives du budget 2017 comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses (+ 105 618)

2028 - Jeux extérieurs 7 566

2112 – Reprise voirie dans domaine communal 1 450

2188 op 31 Chauffe-eau 200

2188 op 31 – Vélos maternelle 1 290

2313 op 44 Bureau de PM et accessibilité 25 000

2315 op 66 Voiries diverses - 25 000

2315 op 66 Voiries diverses + 95 112

Recettes (+105 618)

10222 FCTVA + 47 140

021 Virement de la section de fonctionnement + 58 478

FONCTIONNEMENT

Dépenses 5 699

022 – Dépenses Imprévues - 53 579

023 – Virement de la section d'investissement 58 478

6574 – Subventions 800

Recettes 5 699

758 – Produits divers de gestion courante 5 699

IV – Tarifs des cavurnes

Suite à la construction de 20 cavurnes au cimetière de Saleux, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} juillet 2017 :

- Concession 30 ans : 400 €
- Concession 50 ans : 600 €

V – Convention fonds de concours Amiens Métropole

Monsieur le maire expose au conseil municipal que des travaux ont été programmés rue Jean Catelas par Amiens Métropole pour un montant de 400 000 € TTC et que la Commune de Saleux participe à ces travaux en attribuant un fonds de concours conformément à la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Le montant du fonds de concours s'élève à 100 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer la convention avec Amiens Métropole.

VI – Remboursement frais kilométriques – Formation Agent

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de rembourser les frais de trajet avancés par madame PAUCHET Annick, ATSEM à l'occasion d'une formation professionnelle, comme suit :

- 172 kms aller-retour x 0.25 € : 43 €

Ces montants seront réglés sur l'article 6256 « mission » du budget 2017.

VII – Subventions

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

- 500 € au Football club de Saleux (subvention exceptionnelle)
- 300 € à la coopérative scolaire de l'école Joliot Curie suite à une demande des enfants pour l'achat de matériel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Ces dépenses seront mandatées sur le compte 6574 du Budget 2017.

VIII – Tirage au sort - Jury d'assises 2018

Le conseil municipal procède au tirage au sort des jurés d'assises 2018.

Sont désignés :

1 – Madame DEBEUF Dominique, née le 04/06/1966 à Hazebrouck (59), domiciliée 33 résidence Jules Verne à Saleux

2 – Madame BENOIT Christine, née le 06/05/1971 à Amiens (80), domiciliée 7 rue Saint Pierre à Saleux

3 – Madame THOQUENNE Barbara épouse COTTREL, née le 08/05/1969 à Compiègne (60), domiciliée 111 rue Jean Catelas

4 – Monsieur CATTOUX Clément, né le 19/02/1992 à Amiens (80), domicilié 20 bis, route de Conty à Saleux

5 – Madame VILLA Marielle épouse SALOMON, née le 28/03/1958 à MOHON (08), domiciliée 10 rue des Tourterelles à Saleux

6 – Monsieur CAPEL MICHEL, né le 16/10/1950 à Amiens (80), domicilié 11 place des Tilleuls à Saleux.

IX - Réorganisation du Sivom de Boves

Le conseil municipal prend acte de la réorganisation des services d'aide à domicile du Sivom de Boves et décide, à l'unanimité, de ne pas adhérer à la compétence voirie.

X – Renouvellement contrat à durée déterminée

Monsieur le maire propose au Conseil municipal de renouveler un contrat à durée déterminée d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps plein à compter du 1^{er} septembre 2017 pour une durée de 2 mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Les crédits seront prévus au budget 2017, compte 6413 en section de fonctionnement.

XI – Créations et suppressions d'emplois

Monsieur le maire expose au conseil municipal que certains agents sont susceptibles de changer de grade au cours de l'année et propose de créer et de supprimer les postes suivants selon le cas :

- 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'agent spécialisé principal des écoles maternelles 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

et de supprimer :

- 2 postes d'adjoint technique
- 1 poste d'agent spécialisé principal des écoles maternelles 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

XII – Dénomination salles de judo et d'haltérophilie

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est difficile actuellement de situer les salles de Judo et d'Haltérophilie et propose de les dénommer comme suit :

Complexe multisports de la Grenouillère

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

La séance est levée à 21 heures.